



**SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE, SOLIDAIRE
ET RESPONSABLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 02/11/2020
N°344

**La secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable met en place
« UrgencESS », le service anti-crise à destination de l'ESS**

Le secrétariat d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable a détaillé aujourd'hui les contours du service « UrgencESS » qui regroupe tous les outils mis à la disposition des structures de l'économie sociale et solidaire pour faire face à la crise.

Tout d'abord, un guide de l'ensemble des aides mises en place par le Gouvernement, adapté aux structures de l'ESS, a été mis en ligne sur le site du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance : <https://www.economie.gouv.fr/mesures-soutien-structures-ess>

*« Depuis le début de la crise, les structures de l'économie sociale et solidaire font face aux mêmes difficultés et ont naturellement droit aux mêmes aides que l'ensemble des acteurs économiques, explique **Olivia Grégoire**, secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable. Cependant, elles doivent composer en plus avec leurs différences structurelles, qui les empêchent d'y avoir pleinement recours. »*

Souvent petites et multiformes, les structures de l'ESS sont en effet souvent moins bien outillées ou plus complexes à prendre en compte. C'est pourquoi le secrétariat d'Etat a veillé en parallèle à ce que les questions très spécifiques au secteur de l'ESS soient mieux intégrées aux réponses que pourra apporter le numéro vert mis en service par Bercy pour tous les acteurs économiques :

0806 000 245

Une adresse mail unique a également été activée, celle-ci spécifiquement pour les acteurs de l'ESS : infocovid.ess@cabinets.finances.gouv.fr.

Après avoir échangé ces derniers jours avec les réseaux bancaires, la secrétaire d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable travaillera à leurs côtés afin de faire en sorte que la situation des acteurs de l'ESS, dont le choix d'une lucrativité limitée rend le niveau de fonds propres et de trésorerie structurellement plus faible que les entreprises classiques, fasse l'objet d'un traitement indulgent.

Enfin, la secrétaire d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable réunira mercredi les têtes de réseau de l'ESS. Ces réunions se tiendront toutes les semaines et tout le temps nécessaire à la gestion de la crise. Cela permettra de faire remonter en temps réel toutes les difficultés que rencontrent les associations, fondations, coopératives, mutuelles et entreprises sociales. **Olivia Grégoire** prévoit également de s'en entretenir avec les parlementaires.

« Personne ne doit être laissé de côté pendant la crise, conclut la secrétaire d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable. Les structures de l'ESS doivent faire l'objet d'une attention toute particulière car leur finalité sociale en fait une réponse immédiate à la crise, leur dimension solidaire un modèle pour la résilience future de notre économie. »